formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Jeudi 14 octobre 2027 – 14h00 à 17h00

Caisses-maladie – comprendre, comparer et économiser

Chaque automne, les primes d'assurance-maladie augmentent et la même question revient. Faut-il changer de caisse, de franchise ou de modèle ? Entre assurance de base, complémentaires, subsides cantonaux et comparateurs en ligne, il est difficile de s'y retrouver et les décisions doivent être prises dans des délais stricts.

Cette formation courte, dispensée en ligne par visioconférence donne les repères essentiels pour comprendre son assurance-maladie, comparer les offres en connaissance de cause et identifier des économies concrètes sans perdre en couverture.

Objectifs
Je…
→ distingue ce qui relève de l'assurance de base (LAMal) et ce qui relève des complémentaires (LCA)
→ choisis la franchise et le modèle d'assurance adaptés à ma situation personnelle
→ connais la procédure et les délais à respecter pour changer de caisse-maladie

Contenu
La formation apporte les repères essentiels et s'appuie notamment sur une démonstration en direct des comparateurs afin d'illustrer concrètement les possibilités de comparaison.

- Différence entre assurance de base (LAMal) et assurances complémentaires (LCA)
- Franchise, quote-part, modèles alternatifs (médecin de famille, HMO, télémédecine) : que choisir ?
- Comment changer de caisse-maladie et délais à respecter
- Pièges fréquents dans les assurances complémentaires
- Démonstration en direct des comparateurs. A quoi faut-il faire attention ?

Animation
Isabelle Joliquin, spécialiste des assurances sociales avec BF, spécialiste en assurance-maladie avec BF, formatrice d'adultes avec BF

Public cible, nombre de participant·e·s
Toute personne souhaitant mieux comprendre son assurance-maladie, comparer les différentes options et faire des choix adaptés à sa situation.

Un ordinateur avec une connexion Internet ainsi que des connaissances de base pour participer à une visioconférence sont nécessaires.

Limité à 12 personnes

Lieu
En ligne (le lien de connexion sera transmis avant le cours)

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **mardi 14 septembre 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais
Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :
Syna : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
transfair / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
SCIV : jusqu'à CHF 450 / an
SwissPersona : jusqu'à CHF 1'000 / an
Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 510.- (documentation de cours et repas inclus)